

**Volet B** Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge	*19305289*	 Déposé 30-01-2019 Greffe
------------------------------------	------------	--

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

**N° d'entreprise :** 0555910067  
**Dénomination :** (en entier) : **THINGSPLAY**  
 (en abrégé) :  
**Forme juridique :** Société anonyme  
**Siège :** Place de Mehaigne 20  
 (adresse complète) 5310 Eghezée  
**Objet(s) de l'acte :** CAPITAL, ACTIONS

Il est extrait d'un procès-verbal dressé par le Notaire Germain CUIGNET à La Louvière en date du 30 janvier 2019 (en cours d'enregistrement) que le Conseil d'Administration de la société anonyme «**THINGSPLAY**» ayant son siège social à 5310 Eghezée (Mehaigne), Place de Mehaigne 20, immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro BE0555.910.067, en exécution d'une délibération en date du 05 juillet 2018 de l'assemblée générale autorisant le Conseil d'Administration à augmenter le capital de la société à concurrence d'un montant maximum de trois cent mille euros (300.000 EUR) dans le cadre de la procédure du capital autorisé, a décidé d'augmenter le capital de la société à concurrence de soixante-six mille deux cent quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-trois cents (66.289,83 EUR).

Le capital de la société est augmenté de soixante-six mille deux cent quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-trois cents (66.289,83 EUR) et est ainsi porté de deux cent septante-sept mille neuf cent trente-trois euros et six cents (277.933,06 EUR) à trois cent quarante-quatre mille deux cent vingt-deux euros et quatre-vingt-neuf cents (344.222,89 EUR).

L'augmentation de capital est représentée par la création de trois cent quatre-vingt-sept (387) actions de catégorie B numérotées de 3375 à 3761.

L'augmentation de capital est entièrement soucrite et libérée par des apports en numéraire.

Il ressort d'une attestation délivrée par la Banque BNP PARIBAS FORTIS datée du 28 janvier 2019 qu'une somme de : soixante-six mille deux cent quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-trois cents (66.289,83 EUR) a été déposée sur le compte numéro BE48 0018 5169 3927 spécialement ouvert au nom de la société en vue de la présente augmentation de capital.

Modification de l'article 5 et Coordination des statuts en conséquence.

POUR EXTRAIT.

Notaire Germain CUIGNET, La Louvière